

Quelques réflexions sur le statut des biens et la servitude dans l'œuvre de Christian Geffray

Yann Guillaud

Je vais aborder quelques questions autour du statut des biens et de la servitude, surtout dans *Trésors*, mais aussi dans d'autres textes de Christian Geffray, puisque la réflexion sur l'instauration d'une domination lors de l'échange de biens traverse tous ses écrits. Dans son dernier ouvrage, il s'interroge sur les conditions sociales permettant la formation d'un trésor, c'est-à-dire l'accumulation de biens qui sont autant de créances en sommeil et qui donnent à son détenteur le pouvoir « d'assujettir le désir d'autrui au sien » (*Trésors* : 86). Selon sa perspective, l'assujettissement résulte d'une circulation préalable des biens ou de leur remise en circulation – la circulation créant des obligés.

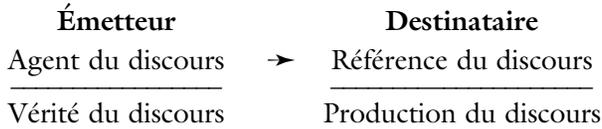
Il est possible, selon moi, de dégager une typologie pour expliquer les conditions où la circulation des biens fonde, dans les travaux de Christian Geffray, une domination sociale – bien que cela ne soit pas explicite dans ses écrits. La constitution d'un trésor, au sens d'une dotation capable d'assujettir autrui, serait ainsi fonction du lien social dans lequel s'insère la circulation des biens et de leur statut.

Discours et statut des biens comme structuration de la domination

Le lien social correspond, pour reprendre les termes de Christian Geffray empruntés à Lacan, au type de discours dans lequel se noue la relation entre protagonistes. Le discours, en raison des règles du langage, fait ainsi fonction de lien social¹ et se compose de quatre éléments invariants² qui

1. Jacques LACAN, « Du discours psychanalytique » (conférence à l'université de Milan, 12 mai 1972) : 51, in : *Lacan in Italia 1953-1978/En Italie Lacan*, Milano, La Salamandra (collana Materiali per la psicoanalisi), 1978 : 32-55. Disponible sur Internet : <http://www.ecole-lacanienne.net/documents/1972-05-12.doc>
2. Jacques LACAN, *Le Séminaire : livre XVII. L'envers de la psychanalyse (1969-1970)*, Paris, Seuil (collection Champ freudien), 1991 : 11-13, 79, 196, 202-203.

se répartissent de la manière suivante (*Trésors* : 10-12), entre la personne qui tient ce discours (l'émetteur) et son destinataire :



L'agent du discours est ce qui permet au discours d'opérer, sa référence est ce qu'il avoue vouloir maîtriser, sa vérité est ce qui y est vraiment en cause et sa production est l'effet qu'il engendre. La flèche (sur la première ligne du schéma) signale le sens de la communication qui, si elle réussit, instaure un lien social (représenté sous les barres) masqué (d'où l'absence de flèche sur la seconde ligne). Si cette structure du discours reste immuable, la nature des variables et leurs positions dans la structure permettent, en revanche, de distinguer différents discours dont le nombre n'est pas limité³. Lacan en considère cinq fondamentaux⁴ : quatre comme permutation circulaire de l'emplacement de leurs variables (discours du maître, de l'hystérique, de l'analyste, de l'université) et un, le discours du capitaliste, comme mutation moderne du discours du maître (par inversion des places du signifiant-maître et du sujet).

En occultant le réel, un discours permet donc de structurer une domination durable grâce à l'imaginaire qui s'incarne symboliquement dans les institutions. Geffray reprend ainsi la triade lacanienne⁵ du réel, de l'imaginaire et du symbolique, tous trois constitutifs à part entière du lien social. Brièvement, l'imaginaire est, selon Lacan, le processus par lequel le très jeune enfant prend conscience de soi intégralement par le biais de son image, alors qu'il est encore incapable de maîtriser réellement son corps.

3. Jacques LACAN, *Le Séminaire : livre XVII, op. cit.* : 218.

4. Ces discours sont ainsi représentés par Jacques LACAN (« Du discours psychanalytique », *op. cit.* : 40) :

- Le discours du maître : $\frac{S_1 \rightarrow S_2}{\$ \quad a}$
- Le discours de l'hystérique : $\frac{\$ \rightarrow S_1}{a \quad S_2}$
- Le discours du capitaliste : $\frac{\$ \rightarrow S_2}{S_1 \quad a}$
- Le discours de l'analyste : $\frac{a \rightarrow \$}{S_2 \quad S_1}$
- Le discours de l'université : $\frac{S_2 \rightarrow a}{S_1 \quad \$}$

Avec, selon sa notation des différentes variables d'un discours, le signifiant-maître (S_1), le savoir (S_2), le sujet comme étant divisé ($\$$), c'est-à-dire en contradiction avec lui-même (ses craintes et ses désirs...), et le désir de savoir ou objet cause du désir (a).

5. Jacques LACAN, Le symbolique, l'imaginaire et le réel (conférence à la Société française de psychanalyse, 8 juillet 1953), *Bulletin de l'Association freudienne* (Paris), 1982, 1 : 4-21. Disponible sur Internet : <http://www.ecole-lacanienne.net/documents/1953-07-08.doc>

Grâce au langage, qui identifie le sujet et structure la perception du réel, l'imaginaire s'accomplit dans le symbolique qui constitue le passage au social, puisque ce qui relève du social est exprimé par le symbolisme linguistique et l'individu n'est humain que par lui. Par la socialisation, les êtres humains participent aux symbolismes linguistique et social (les croyances) et les subissent, plus qu'ils ne les créent. D'où la considération, influencée par le structuralisme de Lévi-Strauss, de la primauté du symbolique dans la trilogie lacanienne. Comme le symbolique s'accomplit dans les institutions (État, Église, armée, loi d'un groupe, etc.) érigées par la société, le primat du symbolique dans la vie sociale pose alors de redoutables difficultés pour aborder les transformations institutionnelles. Penser l'histoire des institutions tout en conservant cette triade implique donc de considérer l'absence de prééminence de l'un des registres sur les deux autres : l'imaginaire, le symbolique et le réel étant alors d'égale importance dans la formation de la vie sociale. Cette orientation est présente chez Lacan, même s'il l'a moins mise en avant pour des raisons peut-être didactiques et conjoncturelles (préface de Simonney du *Nom du maître* : 13). L'important ne serait plus ce que dit le signe linguistique, une sémantique pure, mais plutôt comment, dans un contexte donné, la communication réussit à s'instaurer.

Comme les représentations du monde, ou ces « idéaux du Nous » selon les termes de Christian Geffray, sont des représentations imaginaires de soi identiques pour un ensemble d'individus – puisqu'ils s'identifient à la même figure d'un meneur –, celles-ci permettent l'action sur la scène sociale et façonnent alors le symbolique par la mise en place des institutions (*Le nom...* : 104-110 ; cf. *supra* la conférence canadienne : 109). La communication et l'ordre symbolique ne sont donc pas figés, même si une structure discursive universelle existe bel et bien. Le statut social des biens n'échappant pas aux idéaux du Nous, leur statut est variable selon les représentations sociales considérées : les biens peuvent être légaux ou illégaux, profanes ou sacrés, susceptibles ou non d'accumulation... Ces paramètres de base, combinés aux divers discours, permettent de dégager différentes formes de liens sociaux et donc de servitudes liées à la circulation des biens (ou à la défaillance dans leur circulation) : clientélisme et servitude marchande en particulier.

Christian Geffray a formalisé deux types de discours : celui qu'il appelle indifféremment du don, d'honneur ou du maître (*Trésors* : 48-51, 74-77) et celui du marchand (*ibid.* : 113-116). Mais, si on prend en compte ses différents ouvrages, il s'est aussi intéressé au discours lignager ou étatique pour intégrer la question de la redistribution des biens, respectivement

dans la société Makhuwa (terrain d'étude de son premier livre, *Ni père ni mère*) ou dans les États modernes (sujets de son article « État, richesse et criminels », cf. *infra* : 243).

Mais le discours lignager ou étatique reste à formaliser, puisqu'il n'est pas évoqué dans *Trésors* lorsque Christian Geffray discute des deux autres discours, même s'il assimile le chef de lignage à un maître incarnant la loi (*Le nom...* : 184) – identique en cela au chef paternaliste sud-américain. Pourtant le discours lignager se rapprocherait plutôt, selon moi, de la situation que Christian Geffray caractérise comme étant celle de l'État qui distribue, en fonction d'une règle de droit, des allocations et subventions sans réciprocité possible des bénéficiaires (« État... » : 19). Dans le lignage, la distribution des biens dépend en effet de règles qui s'imposent au chef (*Ni père...* : 70-73, 130-139), dépassant sa seule volonté et le différenciant du clientélisme où les bienfaits distribués par le chef de clientèle relèvent de l'arbitraire et s'assimilent à une manne (« État... » : 19), ou bien encore à une sorte de don dévoyé (*Trésors* : 83-85). Les biens, dans le lignage, ne circulent par conséquent ni sous le sceau du don ni sous celui du calcul marchand.

L'absence du discours lignager dans ce contexte est curieuse, car cette forme de circulation des biens complète le champ des possibles. L'existence de ces trois discours se retrouve, mais avec une appellation différente, dans l'approche « substantiviste » de l'économie. Pour Karl Polanyi⁶ en effet, les sociétés intègrent l'économie selon trois modèles envisageables : la réciprocité (le discours du don, selon Geffray), l'échange marchand et la redistribution (discours lignager et étatique ?) – lesquels coexistent généralement partout, mais avec une importance variable selon les situations historiques.

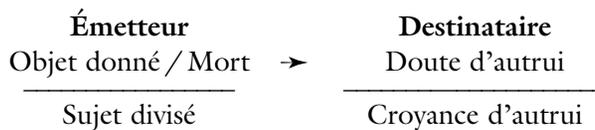
La servitude clientéliste

Selon Christian Geffray (*Trésors* : 83-85), la servitude clientéliste s'inscrit au revers du discours du don dès lors que la réciprocité s'avère impossible, marquant ainsi une nette prise de distance avec une vision du don trop souvent angélique.

Le sujet tenant un discours du don cherche à affirmer la véracité de sa parole (*ibid.* : 67-79), car il sait, sans qu'autrui ne l'exprime, que l'autre doute de sa valeur, tout comme lui-même doute des dispositions d'autrui

6. Karl POLANYI, « L'économie en tant que procès institutionnalisé » : 244-249, in K. Polanyi, C. Arensberg, H. W. Pearson (éd.) : *Les systèmes économiques dans l'histoire et la théorie*, Paris, Larousse, 1975 (1957) : 239-260.

à son égard – ce désir d’alliance mêlé de crainte constitue la vérité du discours. Pour refouler le doute de l’autre (référence du discours), le sujet doit apporter une preuve sans parole de la véracité de celle-ci, puisque le doute porte précisément sur la valeur de cette parole. Le don d’un objet représente alors ce signifiant de la valeur du sujet, garantie symbolique de son engagement dans sa parole (agent du discours). En l’acceptant, autrui tait son inquiétude, reconnaît la valeur du sujet et le discours produit la croyance de l’autre envers le sujet. Le discours d’honneur (*ibid.* : 42-54), ou du maître, est identique, à ceci près que la capacité à donner ou à s’exposer à la mort, de manière réelle ou métaphorique, remplace le don d’un objet. La reconnaissance par autrui que le sujet est capable de recevoir, ou de donner, la mort engendre la croyance en sa valeur (discours d’honneur), ou en sa puissance (discours du maître). Les discours du don, d’honneur ou du maître se schématisent ainsi (*Trésors* : 50, 76) :



De même que pour le don initial, seul un contre-don peut signifier l’engagement réciproque d’autrui envers le sujet. Dès lors que l’autre n’envisage pas la défiance, le don appelle la réciprocité pour sceller l’alliance. Mais le contre-don n’est pas l’équivalent du don initial, le sujet ayant pris le risque de se mettre d’abord sur la sellette, de déclarer sa propre croyance en l’autre en même temps qu’il lui demande de reconnaître sa bonne foi. Au cas où la réciprocité serait impossible par manque de « répondants » (tels des biens ou autre chose) et pour éviter toute défiance, autrui ne peut alors qu’être l’obligé du sujet, l’asservissement se refermant ainsi sur lui.

En se fondant sur la fidélité absolue envers le maître pour les bénéficiaires des « largesses » qu’il distribue à sa discrétion, le clientélisme consiste en l’absence d’une loi indépendante du maître. Lors de son séjour brésilien, Christian Geffray a formalisé, en particulier avec Philippe Léna et Roberto Araújo, ce qu’ils ont appelé après de longues discussions le « modèle d’exploitation paternaliste », objet des *Chroniques de la servitude en Amazonie brésilienne* de Geffray et d’un numéro de la revue *Lusotopie*⁷ (cf. *supra* : 195 pour le texte de Geffray). La collecte du caoutchouc sylvestre, où le maître prend la figure d’un père pour asseoir sa domination, en est

7. Philippe LÉNA, Christian GEFFRAY et Roberto ARAÚJO (dir.), *L’oppression paternaliste au Brésil*, *Lusotopie* (Paris, Karthala), 1996 : 103-353.

l'exemple typique. Mais l'existence de cette figure patronale est aussi omniprésente dans d'autres activités, en tout cas en Amazonie rurale.

De manière générale, les magasins de brousse y sont aux mains d'un commerçant également « propriétaire » des ressources exploitées – quoi que la propriété soit très conflictuelle. Les protagonistes, producteurs (collecteurs de caoutchouc, par exemple) et commerçant, procèdent en apparence à des échanges marchands des plus classiques : ils affirment vendre et acheter produits de collecte et marchandises. Mais les avances (en nourriture, outils...) effectuées par le commerçant scellent le sort des producteurs, irrémédiablement endettés et sans cesse reconnaissants des avances renouvelées du commerçant. Avant l'analyse par le paternalisme, la relation marchande était niée ou banalisée. En assimilant – de manière assez invraisemblable pourtant – la coordination des agents économiques à une firme, l'étude qui niait tout lien marchand éclairait, néanmoins, la singularité de la relation où la productivité élevée du producteur assure la rentabilité de l'entreprise et son endettement, la faiblesse de sa rémunération liquide⁸. Assimiler purement et simplement cette relation à de l'esclavage était une autre forme de négation du lien marchand. Mais, que le créancier le veuille ou non, le débiteur étant libre de toute obligation dès sa dette remboursée, il ne peut pas s'agir d'esclavage. En revanche, banaliser cette relation consistait à rappeler – de manière cependant encore plus irréaliste ici – que la nécessité de procéder à des provisions pour les crédits non remboursés engendre des taux d'intérêt nominaux en apparence usuraires, alors qu'en définitive sur un marché caractérisé par la forte défaillance des débiteurs, les taux effectifs sont nettement plus faibles⁹.

Avec le concept « d'exploitation paternaliste », la question de la relation marchande devient plus subtile. Le contrôle du « seuil du marché » apparaît dans cette perspective comme la clé de voûte de la puissance du commerçant. En verrouillant le libre accès des producteurs à la place marchande, le commerçant est en mesure d'inventer les prix à l'intérieur de son marché captif. L'équivalence de la valeur des biens échangés, caoutchouc par exemple contre marchandises, est donc fictive. L'échange d'équivalent existe néanmoins, mais entre la valeur des marchandises utiles au maintien en activité du producteur et la valeur du travail nécessaire pour les obtenir. La dette du producteur est donc une fiction qui permet au commerçant-

8. Voir par exemple Roberto A. O. SANTOS, « O equilíbrio da firma aviadora e a significação econômico-institucional do aviamento », *Pará Desenvolvimento* (Belém, DESP), 1968, 3 : 9-30.

9. Voir par exemple Kaushik BASU, *Implicit Interest Rates, Usury and Isolation in Backward Agriculture*, *Cambridge Journal of Economics* (Cambridge, Oxford University Press), 1984, VIII (2) : 145-159.

créancier de saisir le surtravail incorporé dans la valeur de la production. Endettement et insolvabilité des producteurs sont obtenus en égalisant le prix des marchandises au prix d'achat de la production du producteur ayant la productivité maximale. Si celui-ci échappe à l'endettement, tous ceux qui en revanche ont une productivité inférieure s'endettent – et de manière cumulative. Le profit du commerçant se réalise par la vente du produit (tel le caoutchouc) dont la valeur, sur le marché concurrentiel, est supérieure à celle des marchandises vendues aux producteurs. Selon cette analyse, l'exploitation paternaliste suppose donc l'existence, à la fois, d'un marché (captif) où les prix sont à la discrétion du commerçant-créancier, et d'un autre (le marché libre, concurrentiel) où le commerçant-créancier écoule à leur valeur les produits de sa clientèle captive (les producteurs).

Cette servitude clientéliste amazonienne est exemplaire, car elle est couplée à l'avancée d'une frontière agropastorale qui permet d'éclipser l'essence coloniale de l'occupation territoriale¹⁰. Dans cette dynamique, les Amérindiens sont en effet inexistantes et toute référence à l'histoire est absente, ce qui permet un très fort déni de l'exploitation. Un fait historique aussi important que la révolution de la *Cabanagem* (1835-1840) est ainsi quasiment oublié, alors qu'elle a entraîné la disparition du tiers de la population – sans compter les Amérindiens reculés devenant alors minoritaires dans la région. Il y a pourtant bien, à Belém, une rampe de béton dirigée vers le ciel pour commémorer l'événement, mais ce monument à l'esthétique obscure semble tout trouvé pour vider la *Cabanagem* de toute signification. La prégnance du clientélisme est telle que, malgré la rupture du paternalisme là où les « réserves de collecte » (*reservas extrativistas*) ont été créées à partir de 1990, de nombreux collecteurs persistent, quelques années après leur création en tous cas, à demander aux coopératives qui gèrent ces réserves d'assurer leur protection comme le faisait auparavant le commerçant-créancier (*Chroniques...* : 182-185). Cette fonction paternaliste, sans même poser la question de l'absence alors d'identification aux idéaux de la coopérative, est une opération quasiment impossible, les aides publiques en faveur des structures sanitaires et éducatives mises en place dans les réserves étant très limitées – ou arrivant au bout de plusieurs années – et l'État ayant abandonné sa politique de soutien à la production nationale de caoutchouc. La collecte sylvestre n'est donc plus compétitive face aux plantations du Sud-Est et du Nord-Est du Brésil. L'érosion des prix garantis du caoutchouc, à partir du milieu des années 1980, et la

10. Yann GUILLAUD, *Grandeur et misère d'une économie de collecte. Contrôle marchand et accès aux ressources naturelles en Amazonie brésilienne*, École de hautes études en sciences sociales (thèse de doctorat en socio-économie du développement), Paris, juin 1997.

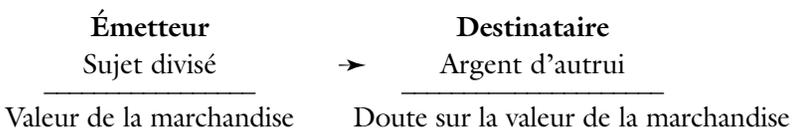
hausse du prix de la terre, sous l'effet de l'avancée du front agropastoral depuis les années 1970, avaient d'ailleurs favorisé la vente des terres de cueillette et l'abandon du paternalisme par les commerçants-créanciers. La période de l'âge d'or du caoutchouc amazonien, de la fin du XIX^e au début du XX^e siècle avec des fortunes amassées en quelques années, est donc bel et bien révolue depuis longtemps. La collecte sylvestre, à l'exception de quelques produits comme la noix du Brésil, a peu d'avenir et les réserves, ces zones vouées à la collecte de caoutchouc et d'autres produits forestiers non ligneux, sont par conséquent confrontées à la question plus générale de la viabilité en Amazonie d'une petite production paysanne.

Malgré une certaine nostalgie de la figure du bon patron, qui certes était dur mais savait protéger les collecteurs – d'autant qu'il bénéficiait de la garantie des prix d'achat du caoutchouc par le Stock régulateur –, la révolte des dominés qui aboutit à la création des réserves n'est pas seulement une réaction à l'abandon patronal, comme le laisse un peu trop penser Christian Geffray (*Chroniques...* : 175-176). C'est aussi le fruit de mobilisations syndicales pour rompre la servitude clientéliste – aussi omnipotente soit-elle – en plein essor au cours des années 1970, et même bien avant à la suite de la révolution bolivienne de 1952 qui, dans ce pays si proche de l'Acre et du Rondônia, avait donné aux collecteurs la propriété des sentiers.

La servitude marchande

Christian Geffray conçoit également une autre forme de servitude issue de la circulation des biens. Celle-là résulte de l'échange marchand pur, sans garde-fou.

La logique marchande ne se préoccupe que de la jouissance des biens à échanger et de son anticipation (*Trésors* : 101-117). Le sujet (en position d'agent) dans ce discours se croit ainsi libre, n'ayant aucune relation intersubjective si ce n'est en tant que porte-parole de sa marchandise. Sa parole ne se réfère donc qu'à l'argent d'autrui, le signifiant de la valeur de la marchandise qu'il souhaite lui vendre. Le marchand ne provoque ainsi chez l'autre que du doute sur la valeur de la marchandise, alors que c'est elle qui est vraiment en cause dans ce discours qui peut s'écrire de la manière suivante :



Une telle logique, obnubilée par la jouissance des objets à échanger et sans aucune préoccupation pour la valeur des protagonistes, comporte la possibilité d'asservir la personne défaillante si aucune limite n'est prévue à son application (*ibid.* : 117-119, 168-171). Car si l'équivalence des parts de jouissance associées à chacun des biens à échanger n'est pas réalisée, le créancier peut aller jusqu'à prendre en gage la personne et le produit de son travail pour assurer cette jouissance qu'il a anticipée. Cela revient à instaurer durablement un commerce forcé qui n'est envisageable que si, d'une part, l'accumulation des biens est considérée comme légitime et que, de l'autre, il n'y ait aucune limite à l'application de la logique marchande aux personnes.

Or ces conditions ne sont pas vérifiées partout, et permettent de mieux comprendre les conséquences divergentes, sur les relations sociales, d'une circulation des biens en apparence assez semblable dans la collecte du caoutchouc en Amazonie et dans la traite des fourrures en Amérique du Nord-Est.

Accumuler des biens n'est ainsi pas forcément légitime, comme le montre la pratique de leur abandon dans certaines sociétés amérindiennes à guerriers (les Hurons, Iroquois, Yanomami...) où les biens, autant désirés qu'ailleurs, sont néanmoins cédés au premier demandeur – le refus de donner étant une marque d'hostilité ouverte (*Trésors* : 135-143). En Amérique du Nord-Est, avant la fin du XIX^e siècle, un créancier européen pouvait difficilement faire comprendre à un trappeur amérindien qu'il devait, pour rembourser une dette contractée la saison précédente sous forme d'avances en marchandises, lui céder plus de peaux de castors. La Compagnie de la baie d'Hudson a donc régulièrement essayé de limiter – allant même parfois jusqu'à interdire – les avances accordées aux trappeurs par ses agents locaux¹¹. Les créanciers n'ayant aucune prise sur les trappeurs, le recours à l'endettement comme mode d'asservissement était presque impossible. Cette situation s'explique, pour l'essentiel¹², par l'illégitimité de l'accumulation des biens et l'absolu non-sens de l'application de la logique marchande aux personnes, parmi les populations amérindiennes en cause.

En Amazonie en revanche, l'accumulation des biens était souhaitée par des collecteurs de caoutchouc venus du Nord-Est du Brésil dans l'espoir de

11. Arthur J. RAY et Donald B. FREEMAN, *"Give Us Good Measure": An economic analysis of relations between the Indians and the Hudson's Bay Company before 1763*, Toronto, University of Toronto Press, 1978 : 186-187.

12. La possibilité, pour les trappeurs amérindiens, d'exploiter jusqu'en 1763 les rivalités commerciales et coloniales entre puissances britannique et française en Amérique du Nord-Est n'est pas à négliger. Mais la stabilité durable des réseaux d'alliance entre Amérindiens et Européens en relativise la portée.

s'enrichir, et l'application de la logique marchande aux personnes n'était pas non plus impensable. Or, l'éparpillement des ressources, le manque de main-d'œuvre locale – les populations amérindiennes ayant été préablement massacrées ou repoussées en forêt profonde –, la difficulté intrinsèque des producteurs à faire face à la variation des prix (élasticité-prix de l'offre rigide), la faiblesse de la circulation monétaire et l'intégration des producteurs à la logique marchande sans limite sont les caractéristiques de l'économie de collecte amazonienne¹³. Dans de telles circonstances, l'échange marchand engendre l'endettement et son corollaire : l'asservissement. Cette servitude marchande explique clairement, me semble-t-il, l'exploitation amazonienne – d'un point de vue économique en tous cas. Le modèle paternaliste des *Chroniques*, avec ses dominés qui aiment pourtant leur maître, n'est alors plus nécessaire pour comprendre la puissance patronale dans ces circonstances où un échange marchand est en jeu. Le recours au paternalisme n'est, en quelque sorte, qu'un emballage fréquemment absent de certaines formes d'exploitation, comme dans la prostitution (pour une version très dure d'asservissement) ou dans l'extraction minière (pour une version plus lâche). En cas d'absence d'échanges marchands, comme dans la distribution de bienfaits par des trafiquants de drogue (« État... » : 17-20), la servitude reste alors clientéliste – ou paternaliste, qui en est une forme particulière.

Servitude marchande et capitalisme

L'analyse du discours marchand, par Christian Geffray (*Trésors* : 98-100), intègre chacune des explications de ce qui fonde la valeur selon les différentes écoles de la pensée économique, qu'il s'agisse de l'utilité (la jouissance anticipée du bien par autrui, selon les termes de Geffray), du travail (le renoncement par le sujet à la jouissance pour que le bien existe) ou de la concurrence (le gain de jouissance anticipée par le sujet en cédant son bien à un tiers). Ainsi, l'étude de ce discours permettrait d'appréhender le capitalisme dans son ensemble, alors même que les terrains de prédilection de Christian Geffray, de la collecte de caoutchouc au trafic d'une marchandise illégale comme la cocaïne (« Cocaïne, richesses volées et marché légal » : 168), sont des situations où la valorisation du capital provient de l'instauration d'un marché captif ou illégal. Ce mode de valorisation peut laisser penser qu'il n'étudie que des relations sociales précapitalistes, ou en marge du capitalisme. Pourtant, la portée heuristique

13. Yann GUILLAUD, La distance au marché comme mode de domination sociale ? La servitude pour dette en zone rurale revisitée depuis l'Amazonie, *Mondes en Développement* (Paris, ISMEA), 1998, XXVI (104) : 39-52.

qu'il accorde au discours marchand, englobant toutes les explications économiques de la valeur, va à l'encontre d'une telle considération. Deux orientations me paraissent alors possibles pour tenter de comprendre l'articulation entre discours marchand et capitalisme.

La première orientation découle d'une étude exclusive de la circulation des biens, à l'instar du concept de l'économie-monde et de Fernand Braudel¹⁴, qui définit le capitalisme comme la couche de l'échange où les acteurs sont en mesure de fausser à leur profit les règles du marché concurrentiel, manipulant donc les prix. Or l'analyse de l'échange marchand, par Christian Geffray, le mène à considérer qu'il n'existe pas de « juste prix », puisqu'il est impossible de comparer, dans la réalité, la part de jouissance retirée des biens à échanger par chacun des échangistes, même si l'équivalence des parts de jouissance associées à chacun de ces biens est stipulée au niveau de l'imaginaire (*Trésors* : 107-116). La manipulation des conditions de marché est dès lors sans objet et cette première orientation, chez Geffray, n'est pas soutenable en l'état. Pourtant, l'analyse paternaliste de l'exploitation amazonienne découle entièrement de l'existence d'un marché captif.

Pour résoudre cette contradiction, entre les *Chroniques* et *Trésors*, il me semble qu'il faut abandonner la référence à une quelconque configuration marchande normale, en particulier la conception des *Chroniques* (note 6 : 126) selon laquelle la concurrence est ce fonctionnement normal du marché. Il s'agit par conséquent de réintroduire – en tout cas dans l'analyse économique qui les a complètement abandonnées – les relations de pouvoir qui instaurent dissymétrie et subordination entre agents¹⁵. Ce n'est plus alors le marché qui fixe le prix par confrontation de l'offre et de la demande, mais les agents qui sont en mesure de faire accepter localement leur prix. Si la structure du discours marchand est donc anhistorique, comme Christian Geffray le suggère¹⁶, le processus de fixation du prix s'expliquerait en revanche par l'histoire des configurations marchandes, et non par l'existence d'un marché abstrait. Cette perspective, comme dans le cas du concept de l'économie-monde, étudie les mécanismes de transfert du surplus qu'entraîne le capitalisme, au lieu de penser le mode de production qu'il engendre, restant donc au niveau de la circulation et non de la production.

14. Fernand BRAUDEL, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme XV et XVIII^e siècle*. Tome 2 : « Les jeux de l'échange », Paris, Armand Colin, 1979 : 197, 329.

15. François PERRoux, *Pouvoir et économie*, Paris, Dunod (série Études économiques, 2), 1973 : 5-35.

16. C'est la structure discursive qui est anhistorique pour Christian Geffray. Quant à savoir s'il peut exister différentes variables caractérisant un même type de discours, la question n'est pas abordée par Geffray. Il me semble cependant que la logique pencherait plutôt pour la négative, suggérant donc que le contenu de chacun des discours considéré est lui-même invariant.

La seconde orientation consiste à considérer, à la suite de Marx, que le capitalisme n'est pas simplement rabattable sur une économie de marché généralisée, car l'extension de la logique marchande au travail permet de saisir le surtravail au niveau de la production, et non plus de la circulation. Or Christian Geffray était très imprégné des travaux de Marx, comme le montre, entre autres, sa description du marché captif comme une soumission formelle du travail au capital (« La dette imaginaire des collecteurs de caoutchouc » : 718). Une soumission est dite formelle¹⁷ lorsque le travail n'est pas soumis au capital sous la forme du salariat – la ponction du surtravail restant du domaine de la circulation –, alors même que le processus de production est déjà transformé (intensification du travail, production marchande...). Il en découle, selon une analyse marxienne, que le paternalisme est un « mode d'exploitation » (*Chroniques...* : 123), puisque son existence dépend d'un mode de production – en l'occurrence capitaliste – dont il se distingue néanmoins. L'exploitation du collecteur amazonien par un commerçant-créancier ne relève donc pas, selon moi, de rapports sociaux précapitalistes, notamment en raison du recours à la migration d'une main-d'œuvre sans terre pour stimuler les exportations de caoutchouc et de l'évaluation en numéraire de la dette du collecteur, même si la circulation monétaire en forêt reste très réduite. Par conséquent, cela remet en cause la conception du capitalisme comme n'étant qu'une articulation du salariat et d'un marché généralisé, plus ou moins concurrentiel – pour le penser comme combinaison synchronique de systèmes variés mais hiérarchisés.

Considérer les travaux de Christian Geffray selon cette seconde orientation débouche, toutefois, sur une difficulté. Si pour Marx le moteur du capitalisme est l'accumulation insatiable de plus-value, celle-ci est du plus-de-jouir pour Lacan¹⁸ qui élabore un discours du capitaliste¹⁹. Or, curieusement, Christian Geffray ne mentionne jamais ce discours. Il ne se réfère qu'aux discours du maître et du marchand²⁰, tout en insistant pourtant sur le désir insatiable de jouir des biens comme moteur du discours marchand (*Trésors* : 93-95).

Dans le discours du capitaliste, le sujet (en position d'agent, comme dans le discours du marchand) ne se croit assujéti à rien. Sa parole ne garantit pas son discours qui ne se réfère qu'au travail d'autrui (alors que c'est l'argent d'autrui qui intéresse le marchand). En produisant, grâce à la force de travail

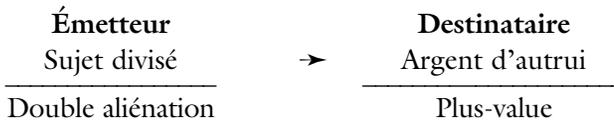
17. Karl MARX, *Un chapitre inédit du Capital*, Paris, Union générale d'éditions (collection 10/18), 1971 (1863-1866) : 191-199, 202-205.

18. Jacques LACAN, *Le Séminaire : livre XVII, op. cit.* : 123.

19. Jacques LACAN, « Du discours psychanalytique », *op. cit.* : 48-49.

20. L'appellation « discours du marchand » est de Geffray, Lacan ne se référant qu'au « discours de l'hystérique ».

d'autrui, de la plus-value (ou du plus-de-jouir, en termes psychanalytiques), le discours atteint son objectif, assouvissant le désir du capitaliste (contrairement au discours du marchand ne produisant que du doute chez autrui sur la valeur de la marchandise, alors que c'est elle qui est en cause). En réalité toutefois, le discours du capitaliste engendre une double aliénation. Tout d'abord, le capitaliste ne peut pas jouir entièrement de la plus-value, puisqu'il doit en partie la réinvestir pour se maintenir comme capitaliste. Ensuite, le salarié (autrui) ne contrôle pas la plus-value qu'il produit. Le discours du capitaliste peut alors s'écrire de la manière suivante :



Le discours du capitaliste est une mutation moderne du discours du maître²¹, les places occupées par le sujet et le signifiant-maître y étant inversées, alors que le savoir et la cause du désir y occupent les mêmes places (respectivement de référence et de production du discours). Cette mutation fait passer l'asservissement d'un état indirect, prolongement dévoyé du discours du don et non contrôlé du discours du marchand, à une condition où le discours lui-même, avec le discours du capitaliste, comporte l'exploitation.

Par conséquent, les servitudes clientéliste et marchande dérivent, respectivement, des modes d'expression historiques des discours du maître et du marchand. Ces expressions peuvent s'analyser comme un don dévoyé, pour le clientélisme, et l'application illimitée de la logique marchande aux personnes pour la servitude marchande. En étant un prolongement indirect de ces discours, l'assujettissement y serait bien plus complexe à démêler que dans le discours du capitaliste, où l'asservissement du salarié est immédiat et se limite au lieu et au temps de travail. L'exploitation capitaliste, en créant des démunis en masse (du manque à jouir, en termes psychanalytiques) tout en accumulant sans cesse de la plus-value (du plus-de-jouir) accaparée par quelques-uns, facilite en outre l'autonomie sociale et politique des producteurs en comparaison des deux autres formes d'exploitation, dont la contradiction interne (entre dominés et dominants) est moins éclatante. Ainsi se comprend mieux, selon moi, le silence de Christian Geffray sur le discours du capitaliste et sa conception selon laquelle le marché concurrentiel caractérise le monde capitaliste. Ses terrains d'enquête ne pouvaient alors être que ceux où la domination se greffe sur la circulation des biens assurant la valorisation du capital.

21. Jacques LACAN, *Le Séminaire : livre XVII, op. cit.* : 34, 195.